



La solidarité en action

L'Association Départementale des PEP 28 assure la gestion de deux Centres Sociaux pour la ville de Lucé : le Centre Social Clos Margis et le Centre Social Robert Doisneau. Ces deux équipements mettent en œuvre leur projet social respectif et collaborent en développant des projets communs au service des habitants. Ils agissent en cohérence avec les valeurs de l'association.

Offre d'emploi

CDI

Un centre social est tout à la fois :

- **Un lieu ouvert à tous pour se rencontrer, partager et faire ensemble** : accueil des parents et de leurs enfants, des jeunes à partir de 11 ans, des adultes...
- **Un lieu ressource propice à l'expérimentation et l'exploration des champs des possibles** : création d'associations, événements, sorties, ateliers créatifs, projets d'émancipation...
- **Un lieu de la citoyenneté** : collectif d'habitants, organisation de débats sur des sujets de société, implication dans la vie locale...

L'Association des PEP28

Recrute

Pour les centres sociaux de la ville de Lucé (28)

1 Animateur Inter-secteur (H/F) (Tout public)

POSTE A POURVOIR CDI

Contact :

Adresser **lettre de motivation et C.V** par mail à la direction :

directioncs@pep28.asso.fr

Missions :

Sous la responsabilité du directeur des centres sociaux et des responsables de structures, le professionnel avec l'appui des professionnels des centres sociaux :

- Assure le pilotage et le suivi des animations collectives hors les murs tout public : familles, adultes et jeunes à partir de 11 ans
- Identifie les besoins du public du territoire et les analyse avec l'équipe des centres sociaux
- Participe aux temps de rencontre avec les partenaires
- Développe des relations avec les acteurs qui résident sur le territoire
- Se positionne pour aller vers les habitants pour promouvoir les missions et l'action des centres sociaux
- Participe à la construction du programme des vacances et à sa mise en œuvre
- Assure le suivi financier de ses actions selon le budget alloué

Profil :

- Diplôme de l'animation **obligatoire** (BAFA) et idéalement diplôme professionnel de l'animation (BPJEPS, CPJEPS, DUT Carrières Sociales...)
- Capacité à agir en autonomie – compétences relationnelles avérées
- Permis B exigé

Conditions :

- Temps de travail annualisé sur une base 35h – 33h semaine hors vacances scolaires selon les projets
- Souplesse requise pour s'adapter au rythme du public – possibilité de travailler en soirée et le samedi
- Rémunération au coefficient 305 selon diplôme + reconstitution de carrière ; Convention ECLAT (Ex 89)
- Salaire Brut entre 1 986,00 € et 2 118,00€ selon diplôme hors reconstitution de carrière.

facebook

YouTube



www.lespep28.org